



# Création d'entreprise en Franchise : Etapes

Par **choisir sa franchise**, le **25/10/2010** à **15:24**

Bonjour,

Avant de créer son entreprise dans le cadre d'une franchise, renseignez vous !

Il est possible d'obtenir un modèle de contrat de franchise (gratuit) sur simple demande  
<http://www.choisir-sa-franchise.com>

N'hésitez pas à non plus à demander une documentation gratuite auprès des franchises elles mêmes. Pour cela, il vous suffit de vous connecter auprès des portails spécialisés tel quel [choisir-sa-franchise.com](http://www.choisir-sa-franchise.com)

La franchise est un accord commercial entre le franchiseur et le franchisé et à ce titre, elle est soumise au droit commercial et se matérialise par un contrat de franchise qui engage.

La franchise, dans son ensemble, est bénéfique et reste un formidable effet de levier pour l'entrepreneur qui y retrouve un intérêt certain. Toutefois, comme avant tout engagement, il convient de savoir, connaître et comprendre chaque avantage et inconvénient qui en découlent !

Excellente création d'entreprise en franchise à tous.